

Ecrit par le 15 février 2026

Avignon, la Cité administrative se modernise et c'est aussi 17 M€ de travaux pendant deux ans pour l'économie locale



La rénovation énergétique et le réaménagement de la cité administrative d'Avignon a débuté pour se poursuivre sur deux ans. Une opération à 17M€ dont 14 dévolus aux travaux et 3M€ aux études préliminaires obligatoires et pour présager des possibles surprises. La transformation a lieu en site occupé où résident actuellement 820 fonctionnaires portés, aux termes de la transformation des bâtiments, à 970. 70% des entreprises intervenantes sont vauclusiennes et 90% originaires de Sud-Paca.

Ecrit par le 15 février 2026

«Depuis les années 2 000 l'Etat mène sa propre politique immobilière en recensant son patrimoine, a entamé [Violaine Démaret](#) préfète de Vaucluse, entourée des chefs des services de la Cité administrative. Nous sommes en plein réchauffement climatique et l'Etat demande beaucoup aux français, au grand public, aux collectivités locales et aux entreprises.»

Devoir d'exemplarité

«L'Etat a donc commencé par lui-même dans cette logique d'exemplarité, en participant à cet effort collectif de rénovation thermique et d'économie d'énergie pour préserver l'environnement. L'opération de réhabilitation de la Cité administrative -à l'angle du Cours Jean Jaurès et de l'avenue du 7^e génie dans l'intramuros d'Avignon- s'élève à 17M€ dont 14 dédiés aux travaux. Cette somme représente près de 30 années d'investissements qui auront lieu en deux ans -au lieu de 30 habituellement- avec un retour sur investissement estimé à 21,4 ans qui prend en compte les économies d'énergies, les loyers des services non-encore intégrés à la Cité et la vente du bâtiment -rue Jean Althen- jusqu'alors occupé par Direction départementale du travail et des solidarités du Vaucluse.»



Ecrit par le 15 février 2026

Violaine Démaret, entourée des directeurs de la Cité administrative pour l'annonce des travaux et personnalités

Après 6 mois de consultation des entreprises

« Les entreprises ont été choisies et leurs marchés notifiés fin 2022. Le montant total des 16 lots constitutifs de l'opération, s'élève à 14M€ avec, en sus, 2M€ qui seront dévolus au restaurant. Plus 70% des entreprises intervenantes sont vauclusiennes et 90% originaires de Sud-Paca, » a souligné la représentante de l'Etat.

Un plan national à 1 milliard d'euros

La rénovation énergétique de la Cité administrative et l'optimisation des surfaces fait partie des 39 projets retenus, au niveau national par le '[programme 348](#)' inscrit dans le Grand plan d'investissement [GPI 2018-2022](#) doté d'1 milliard d'euros pour, notamment, réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics car les bâtiments, en France, représentent 46% des consommations d'énergie et 19% des émissions de gaz à effet de serre.

Des travaux en site occupé

Les travaux consisteront en l'amélioration de la performance énergétique et à l'optimisation fonctionnelle des espaces pour accueillir de nouveaux services : DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), DDPJJ (Direction de la protection judiciaire de la jeunesse), UEMO (Unité éducative en milieu ouvert), France Agrimer (Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer), la Trésorerie hospitalière et le SGC (Secrétariat général commun départemental) de la DDFIP (Direction départementale des finances publiques). La Cité administrative comprendra à terme 970 postes de travail contre, actuellement, 820.

Ecrit par le 15 février 2026



Les travaux d'électricité sont déjà en cours

Dans le détail

Les principaux objectifs de cette opération consistent en l'amélioration de la performance énergétique du site sur le bâti et les équipements avec l'optimisation fonctionnelle des espaces pour l'accueil des nouveaux services cités précédemment ; la mise en œuvre de travaux de gros entretiens : façades, escaliers, transformateur électrique. La tranche 1 s'établit sur les bâtiments 1 et 2, de mars 2023 à avril 2024, ainsi que sur le bâtiment 5, pour l'accueil et les installations techniques telles que la chaufferie et le tableau général basse tension. La tranche 2 entamera les travaux des bâtiments 3 et 5 d'octobre 2023 à décembre 2024. Les travaux impactent de 20 à 25% la surface de l'immeuble. Chaque phase s'étend sur 3 à 5 mois.

2M€ en plus pour le restaurant inter-administratif

En plus des 17M€ alloués pour la reconfiguration de la Cité administrative, la DGAEP (Direction générale de l'administration et de la fonction publique) a alloué 2M€ -toujours au titre du programme 348- pour le

Ecrit par le 15 février 2026

ré-aménagement du restaurant inter-administratif (RIA)-, au rez-de-chaussée du bâtiment 3 également dévolu aux activités sociales : restauration, salle d'activité, salle de sport, vestiaires et bureaux syndicaux.

Zoom sur le restaurant

Le restaurant sera transféré au rez-de-chaussée et à l'entresol du bâtiment 3. Des ouvertures seront réalisées dans la dalle de l'entresol afin de créer des salles de restauration en mezzanine et apporter plus de lumière naturelle aux salles de restauration en rez-de-chaussée. Le restaurant comptera 200 places assises permettant de servir 600 repas au gré de trois services. La cuisine reste inchangée mais un accès sera réalisé pour conduire à la chaîne de distribution à l'angle sud du rez-de-chaussée du bâtiment. Durant les travaux, qui devraient s'étendre entre 4 et 6 mois, le restaurant restera fermé. Enfin, une terrasse sera aménagée contre la façade sud du bâtiment.



Le parking accueille véhicules d'entreprise, matériaux et bennes

Ecrit par le 15 février 2026

Le suivi technique et administratif

Le suivi technique et administratif de l'ensemble des opérations est opéré par l'antenne immobilière de Lyon du Secrétariat général des ministères économiques et financiers SIEP-BIMO (service immobilier et environnement professionnel et bureau immobilier et maîtrise d'ouvrage). Le mandataire choisi est l'Atelier Philippe Donjerkovic, architecte du patrimoine pour la conception et la réalisation des travaux.

En toute transparence

« Depuis le début du projet, un Comité technique informel réunissant les représentants du personnel des administrations actuelles et futures tient informé toutes les parties de l'état d'avancement des travaux, relève Violaine Démaret, préfète de Vaucluse ». A cet égard, un document interne 'La Lettre de la Cité' dont le N°2 vient de paraître en Mars 2023, -le N°1 datant de mars 2022-, conçu et réalisé par Marc Chemouni, chargé de mission travaux immobiliers, synthétise et explique les grandes étapes de la mutation de la Cité administrative.

Focus sur le maître d'œuvre

Une équipe pluridisciplinaire a été retenue pour la réalisation du programme de la conception du projet, au suivi et au contrôle des travaux. Il s'agit de l'Atelier marseillais Donjerkovic, architecte du patrimoine ; de l'agence nîmoise Deux Nevière, architectes associés ; de Cet ingénierie, bureau d'étude tout corps d'état pour l'économie de la construction BE structure, fluides, GES et CSSI ; de Pialot Escande pour le BE acoustique ; Reality & fantasy design, aménagements d'espaces et signalétique ; Geother, BE hydrogéologie et géothermie ; EODD, BE (cabinet conseil, ingénierie et bureau d'études spécialiste de la transition écologique) quality environnementale et amiante.

Ecrit par le 15 février 2026



Ordonnancement, planification, coordination du chantier

Le cabinet avignonnais Morère est en charge de la planification, de l'enchaînement des tâches, de l'organisation des déménagements des services, du suivi des délais de réalisation des entreprises et du respect du délai de livraison du chantier lors de son déroulement.

Le contrôle technique et sécurité de tous

Est assuré par l'avignonnais Qualiconsult qui vérifie la conformité des travaux en termes de normes techniques, de règlementation et de conception des ouvrages en fin de chantier. De même, le Bureau Véritas construction aura pour mission d'assurer la sécurité des entreprises et des agents durant le chantier afin de prévenir tout risque d'accident.

Les travaux énergie

C'est après avoir effectué une simulation thermique dynamique -outil de calcul permettant de générer un aperçu du comportement thermique du bâtiment utilisé- et en avoir modélisé le fonctionnement

Ecrit par le 15 février 2026

thermique actuel que sont apparus les failles des bâtiments mettant au jour les rénovation à apporter.



Rendre hermétiques toutes les ouvertures

La solution à ces fuites ou d'entrées du chaud et du froid consiste à poser des fenêtres double vitrages aux bâtiments qui n'en sont pas encore dotés ; à installer une ventilation double flux rendue nécessaire au sein d'un bâtiment devenu entièrement hermétique ; ainsi qu'à isoler les planchers bas et les combles. 20 à 25% des murs de la Cité seront ainsi dotés d'isolation par l'intérieur.

Revisite du chauffage et de l'éclairage

Les radiateurs seront remplacés par des ventilo-convecteurs sur les bâtiments 3 et 5. Les chaudières à gaz seront remplacées par des pompes à chaleur (Pac) réversibles pour les bâtiments 3 et 5, les chaudières des bâtiments 1 et 2 ayant été changées en 2020. L'éclairage sera entièrement repris au moyen de leds ainsi qu'un dispositif de gestion automatique des installations de chauffage, ventilation, climatisation et éclairage. Enfin, toutes les canalisations seront calorifugées.

Ecrit par le 15 février 2026

Réduire de 58% les consommations réelles

Les travaux devraient permettre d'atteindre une réduction de 58%, en énergie finale, des consommations réelles, de tous les usages et satisfaire ainsi aux exigences du dispositif [Eco Energie tertiaire](#) jusqu'en 2040, qui réclame -40% en 2030 ; -50% en 2040 et -60% à l'horizon 2050.



La gestion des parkings

Le parking de la Cité, qui comprend 250 places, offrira des zones d'installation de chantier et de stationnement pour les véhicules d'entreprises de travaux, tels que les utilitaires. Ainsi, une centaine de places est neutralisée et les agents invités à s'essayer aux mobilités douces et transports en commun où a rester chez eux en télétravail car selon les services, lorsque celui-ci est possible un à deux jours par semaines sont octroyés selon les directions. Egalemente, le parking du bâtiment A de la préfecture installée dans l'ancienne caserne Chabran -en extramuros, avenue de la Folie- peut accueillir jusqu'à 50 véhicules au lieu d'auparavant 35.

Ecrit par le 15 février 2026

Les travaux de désamiantage

L'amiante figure bien parmi certains éléments des bâtiments comme les dalles de colle des sols, dans le réa-gréage, la faïence, le mastic des vitrages des fenêtres et des portes, sur les caliquots des plaques de plâtre, dans les conduits et les plaques de toiture. Ainsi tous ces éléments seront déposés après isolement et confinement de la zone d'intervention, des zones d'entrée et de sortie et des compartiments à douche de décontamination installés.

L'ancienne caserne militaire d'Hautpoul' transformée en Cité administrative

La Cité administrative d'Avignon était une ancienne caserne militaire, désignée sous le nom d'Hautpoul et construite au XIXe siècle. En 1900, elle abritait le 7^e régiment du génie militaire de l'armée française. En 1914, alors que les régiments stationnés à Avignon sont envoyés au front, la caserne d'Hautpoul se transforme en dépôt de matériel militaire. Le 7^e régiment s'y réinstallera jusqu'en 1939, date de sa dissolution au profit des tirailleurs algériens jusqu'en 1942 puis remplacés par la Wehrmacht alors qu'Avignon est occupée à partir du 11 novembre 1942 par les forces allemandes et italiennes avant d'être libérée par les alliés le 25 août 1944. L'ancien couvent des Célestins a eu fait partie de la caserne d'Hautpoul, ainsi que l'actuel Théâtre des Célestins. Les bâtiments 1, 2 et 3 ont été construits en 1861 et le bâtiment 5 en 1960. Les 4 bâtiments de la Cité administrative comptent 19 193m² habitables.

Ecrit par le 15 février 2026



Ecrit par le 15 février 2026

Plan eau du président Macron : La coupe est-elle pleine ?



Le président de la République Emmanuel Macron a dévoilé son Plan eau demandant à tous, d'ici 2030, de passer le cap de 10% d'économies d'eau. Le problème ? Depuis 2014, plus de 2 milliards d'euros dévolus aux Agences de l'eau se sont évaporés au profit du renflouement des caisses de l'Etat. Alors, on parle franc-jeu ?

Sécheresse anticipée, pluviométrie en berne, longue période de canicule, l'or bleu est devenu diamant. Pour faire face ? On redécouvre ce que nos anciens faisaient déjà : la sobriété, la récupération des eaux de pluie, la réutilisation des eaux grises -pour l'usage agricole puis domestique- et un entretien plus sourcilleux des réseaux d'eau.

Du déjà vu et connu

Bref, des solutions déjà utilisées également par des pays touchés par la sécheresse liée à une ressource

Ecrit par le 15 février 2026

en eau limité tels qu'Israël, l'Egypte et la Libye. Les plus dépourvus en eau ? Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui totalisent 4,3% de la population mondiale et moins d'1% des ressources en eau douce renouvelable de la planète. Quant à la France ? Selon le [World resources institute](#), la pénurie d'eau pourrait intervenir, en France, d'ici 2040, soit dans... 17 ans, c'est-à-dire demain.

Alors ?

Alors, il se pourrait bien que la facture d'eau grimpe. C'est même certain. Pourquoi ? Parce que la réalité est que nous ne payons pas l'eau assez chère. Parce que c'est la ville qui fixe un prix bien en-deçà de ce qu'elle coûte. Pourquoi ? Parce que toucher au prix de l'eau est une manœuvre explosive, mais si c'est l'Etat qui le dit ? Alors les maires seraient peut-être bien moins gênés aux entournures.

Dans les faits ?

Les services publics d'eau et d'assainissement sont essentiellement financés par les recettes issues de la tarification de l'eau -donc nous, les contribuables- dont l'augmentation est principalement destinée aux dépenses d'exploitation. Des recettes à conforter en raison des besoins d'investissements croissants -renouvellement des équipements et des infrastructures- pour garantir la durabilité des services publics de l'eau et de l'assainissement, notamment au regard de considérations environnementales et sociales car les enjeux sont croissants et le modèle de financement de l'eau en pleine évolution.



Schéma du cycle de l'eau

Jeu de dupes et ponction financière

Mais voilà, il y a ce qu'on dissimule un chouya : le prélèvement de l'Etat intervenu depuis 2014 au titre du Redressement des finances publiques. En tout, depuis 2014, le Gouvernement aura ainsi prélevé plus de 2 milliards d'€ aux Agences de l'eau ! Si, si ! Dans le détail : 210M€ en 2014, 175M€ entre 2015 et 2017 ; 300M€ en 2018 ; 280M€ en 2019 ; 332M€ en 2020 et 373M€ en 2021, soit 2,020 milliards d'euros) sur les budgets des six Agences de l'eau.

Ecrit par le 15 février 2026

Quand l'eau payée devient un impôt

Un mécanisme qui met en péril la bonne gestion de l'eau dont le principe était que 'l'eau paye l'eau'. Or, là, les prélèvements triennaux de l'Etat auprès des agences de l'eau s'est bel et bien mué en un nouvel impôt.

Le budget des Agences de l'eau

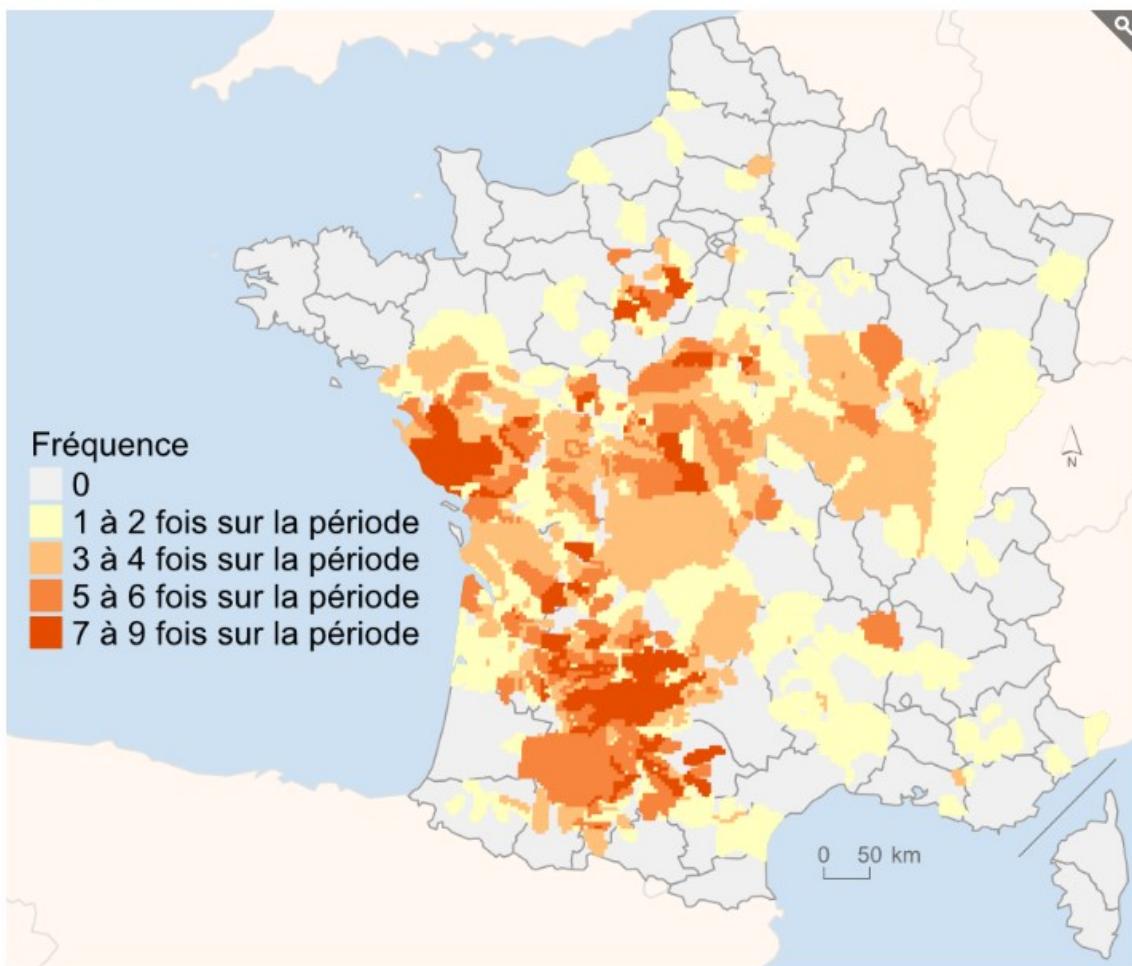
Egalement un manque à gagner pour les Agences de l'eau -dont le budget annuel est de 2 milliards d'euros- qui devrait financer un peu plus encore la préservation de la ressource, sa dépollution, l'entretien et le renouvellement des réseaux d'eau. Pour mémoire, les six agences de l'eau en France métropolitaine sont : Adour-Garonne ; Artois-Picardie ; Loire-Bretagne ; Rhin-Meuse ; Rhône-Méditerranée et Corse et Seine-Normandie.

Et le Rhône dans tout cela ?

L'Agence de l'eau remarque que les débits d'étiage du Rhône sont en baisse sous l'effet du changement climatique. Pourtant il est le plus puissant fleuve de France et son débit actuel offre une ressource en eau abondante. Le Rhône alimente également de nombreuses zones humides et nappes souterraines et héberge une riche biodiversité.

Ecrit par le 15 février 2026

Carte 1 : fréquence des épisodes annuels de restriction de niveau « crise » des usages de l'eau superficielle d'une durée de plus d'un mois, sur la période 2012-2020



*Champ : France métropolitaine et Corse. Sources : ministère en charge de l'Énergie ; ministère en charge de l'Agriculture, 2021. -
© Traitements : SDES, 2021*

Note de lecture : « 3 à 4 fois sur la période » signifie que des crises d'au moins un mois ont eu lieu 3 ou 4 années sur 9.

Sur le plan socio-économique,

le Rhône accueille sur ses rives un quart de la population et des emplois du bassin Rhône Méditerranée, et génère un quart de la production électrique du pays (nucléaire + hydroélectrique). C'est aussi une ressource pour de nombreux autres usages : navigation, alimentation en eau potable, irrigation agricole, activités industrielles, usages récréatifs...

Le Rhône impacté... depuis 60 ans !

Pourtant le Rhône n'est pas inépuisable et est même impacté par le changement climatique. Les débits moyens du Rhône ont déjà diminué sur les 60 dernières années : de -7 % à -13 % de l'amont (Pougy) à

Ecrit par le 15 février 2026

l'aval (Beaucaire) entre 1960 et 2020. À l'horizon 2055, les débits d'étiage à l'aval -Beaucaire- pourraient baisser de 20% dans les 20 prochaines années. Pire, la baisse du niveau de l'eau du Rhône laisserait un passage grandissant à l'eau de mer dans le Rhône. La solution ? Maintenir à une certaine hauteur, par voie de barrages successifs, de l'eau du Rhône... Mais pour le moment ça n'est pas le cas.

Le dernier grand aménagement hydroélectrique date de 2015 !

Là encore le bât blesse puisqu'à bien y regarder, le dernier grand aménagement hydroélectrique en France est considéré être le barrage-prise d'eau de Livet avec [la Centrale hydroélectrique de Romanche Gavet](#) en Auvergne-Rhône-Alpes... Dont la construction a démarré en 2015 et l'édifice inauguré en 2020.

Et si on parlait des centrales nucléaires ?

Si l'agriculture est la première activité consommatrice d'eau à hauteur de 58% devant l'eau potable qui, elle, intervient à 26%, le refroidissement des réacteurs des centrales nucléaires électriques monte sur la 3^e place du podium avec 12% de consommation d'eau, de la consommation totale française, d'après le service des données et études statistiques du Ministère de la Transition écologique.



Centrale de Tricastin, image d'archive

Et des prélèvements bruts ?

Le refroidissement des centrales consomme environ 15,3 milliards de m³ soit près de la moitié des prélèvements totaux annuels en France. L'intégralité de ces volumes est considérée comme restituée aux cours d'eau, même si elle se révèle un peu plus chaude pour certaines centrales nucléaires. Toujours en France métropolitaine, le volume total d'eau consommé -qui correspond à la part de l'eau prélevée mais non restituée aux milieux aquatiques est estimée à 4,1 milliards de m³ en moyenne, sur les années 2010-2019. Quant aux centrales à tours aéro-réfrigérantes, leur panache blanc de vapeur enverrait dans les cieux jusqu'à 22% de la précieuse eau.

Ecrit par le 15 février 2026

La bassine est-elle pleine ?

Quant aux bassines ? La construction de réserves, de retenues d'eau pour irriguer les cultures n'est pas nouvelle. Elle date des années 1990. Le principe ? Construire des ouvrages artificiels, en plaine, destinés à stocker de l'eau prélevée en hiver de novembre à mars -puisée dans les cours d'eau ou dans la nappe phréatique- pour irriguer les cultures en période de sécheresse.

Ce que craignent les opposants ?

Un accaparement de l'eau des nappes phréatiques au bénéfice d'un modèle agro-industriel dévastateur de productions par ailleurs gourmandes en eau comme le maïs destiné à l'élevage industriel, au détriment de solutions locales et paysannes. Mais surtout, les opposants craignent l'iniquité entre les agriculteurs irrigants et les autres. Car Environ 20% des exploitations agricoles sont équipées d'un système d'irrigation et 5% de la surface agricole utile (SAU), soit 1,5 million d'hectares, est irriguée.

La reforestation

Pour les opposants, la recharge naturelle des nappes phréatiques passe par la reforestation, le développement des prairies avec la plantation de haies, qui alimentent les eaux de surface et les nappes en eau de qualité. Au Chili, qui utilise les mega-bassines depuis 1985 pour préserver son modèle économique d'exportation d'avocat, raisin, noix, l'eau est destinée à 73% à l'agriculture et particulièrement aux grands agriculteurs exportateurs au détriment des petits éleveurs de bétail et paysans qui ont dû abandonner leur territoire et, en cela, les réservoirs ont renforcé cette dépossession. Les terres alentours des retenues d'eau de la province de Petorca au Chili sont devenues désertiques où seuls survivent les cactus, alors que le paysage méditerranéen de garrigue provençale, encore présent il y a 15 ans, a désormais totalement disparu.

Ecrit par le 15 février 2026



La reforestation

En France

Actuellement, la France accueille 130 bassines. Celles de Sainte-Soline, dans les Deux Sèvres, devraient être au nombre de 16 pour contenir près de 6 millions de m³ dévolus -soit l'équivalent de 1 500 piscines olympiques- aux cultures des agriculteurs. Beaucoup d'entre-elles ont vu le jour en Poitou-Charentes et d'autres dans les Alpes pour la fabrication de la neige artificielle. Les craintes ? La captation de l'eau l'été pour les champs perturberait la remise à niveau des nappes phréatiques, l'irrigation en eau des cultures des petits paysans et assècherait les forages, particulièrement en été. Les hydrologues attirent même l'attention de tous, sur le fait que l'installation de bassines est directement corrélée aux restrictions d'eau demandées par les préfets, de plus en plus tôt dans l'année.

Mais comment la planète bleue peut-elle manquer d'eau ?

Si notre planète est recouverte à 70% d'eau moins de 2% seraient accessibles.

Quelle ressource en eau douce ?

La ressource en eau douce, en France métropolitaine, en provenance de cours d'eau, de lacs et dans les nappes phréatiques, est de 210 milliards de m³ qui se renouvellent chaque année tandis que le prélèvement est de 31 milliards de m³. Egalement, le volume total d'eau consommé qui correspond à la part prélevée mais non restituée aux milieux aquatiques est estimée à 4,1 milliards de m³ en moyenne

Ecrit par le 15 février 2026

sur les années 2010-2019 suivant le même organisme statistique ([SDES](#)).

Le coût supplémentaire de l'eau ?

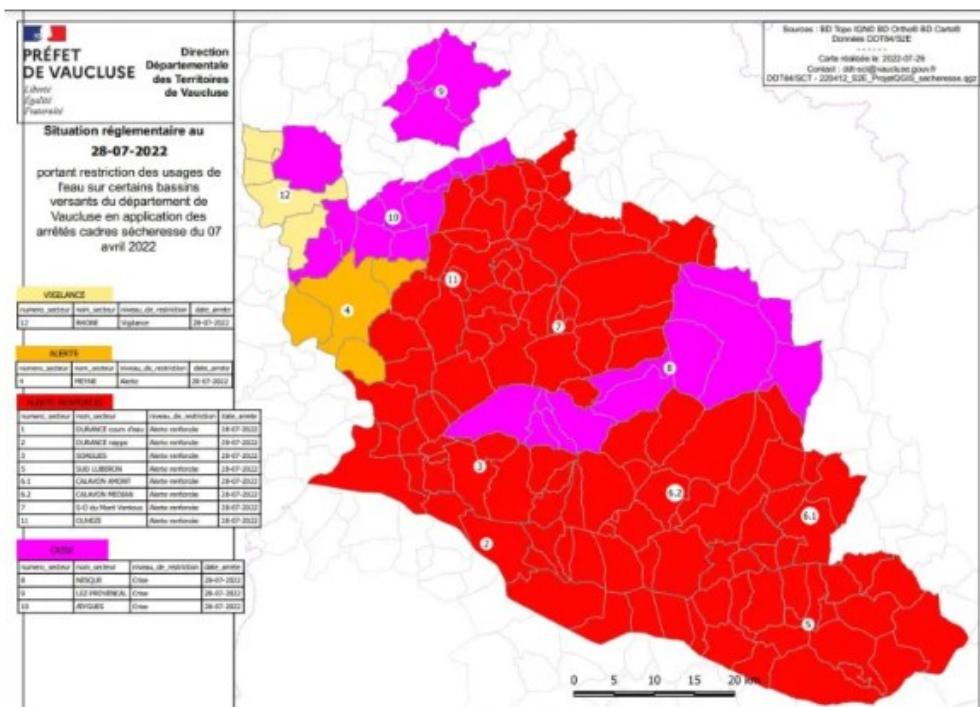
Trois paramètres interviennent dans le prix de l'eau : son extraction, son transport et son traitement. Et puis, il y a aussi des écueils auprès des opérateurs comme ceux qui ne délivrent pas de relevé précis de l'eau mais une estimation de la consommation, même si certains, comme au Grand Avignon, missionnent désormais La Poste pour en faire le relevé. A bien y regarder encore, même en mettant les embouts recommandés aux robinets pour économiser l'eau, à la sortie et même s'il nous semble avoir économisé l'eau, la facture ne baisse pas. C'est donc bien que le montant de la facture augmente. Autre indice de taille, désormais depuis bien deux ans, les mairies sont de plus en plus nombreuses à interdire la construction de piscines chez le particulier.

Comment quantifier notre consommation ?

En moyenne, en France, chaque personne utilise environ 143 litres d'eau par jour. 15% de la consommation d'eau domestique passe par la cuisine et le débit du robinet est de 12 litres d'eau par minute. Le lave-vaisselle économise 85% d'eau par rapport à une vaisselle faite à la main, à condition de ne pas passer la vaisselle au préalable sous le robinet.

Ecrit par le 15 février 2026

Situation réglementaire au 28.07.22



Carte du 28 juillet 2022, En jaune pale vigilance, en jaune soutenu alerte, en rouge alerte renforcée et en fuchsia état de crise

Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Le prix moyen (en euros TTC) du service de l'eau et de l'assainissement collectif (abonnement inclus) - s'élève au 1er janvier 2021 à 4,3 €/m³ (2,11 €/m³ pour part de l'eau potable et 2,19 €/m³ pour la part de l'assainissement collectif), pour une consommation annuelle de référence de 120 m³. Ce prix moyen global recouvre une forte variabilité : 80 % de la population bénéficie d'un prix de l'eau potable compris entre 1,6 €/m³ et 2,72 €/m³ et d'un prix de l'assainissement collectif compris entre 1,37 €/m³ et 3,05 €/m³.

Lire sa facture

En moyenne, la part fixe (ou abonnement) représente 17 % de la facture d'eau potable et 9 % de la facture d'assainissement collectif. La facture moyenne mensuelle TTC pour l'abonné est de 43€/mois, dont 21,10€ pour l'eau potable et 21,90€ pour l'assainissement collectif. Concernant l'origine de l'eau à destination de la consommation humaine, la part des eaux souterraines dans les prélèvements d'eau représente la plus haute part, s'établissant à 66 %.

Ecrit par le 15 février 2026

Source Office Français de la biodiversité.



De gauche à droite, Laurent Roy directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; Marie-Pierre Pons Présidente ETB Orb Libron (34) ; Bernard Angelras président de l'Institut français de la vigne et du vin ; Patrick Levêque président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ; Bénédicte Martin vice-présidente en charge de l'agriculture, viticulture, ruralité et terroir de la Région Paca et Christophe Cottreau Référent Climat Fédération nationale d'agriculture biologique.

En mars, dernier l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

avec, en tête, son directeur général, Laurent Roy, a invité, à Avignon, plus de 200 acteurs issus des Collectivités territoriales, de l'agriculture, des associations, à échanger autour de l'eau et de l'agriculture.

Et si on parlait Agriculture ?

Thèmes abordés : Une agriculture plus sobre en eau et moins polluante dans un contexte de changement

Ecrit par le 15 février 2026

climatique ; la préservation des milieux aquatiques, de la biodiversité et la souveraineté alimentaire. Côté finances ? C'est que l'Agence de l'eau Rhône, Méditerranée Corse est un partenaire de choix apportant, entre 2019 et 2022, 237M€ d'aides aux agriculteurs.



Laurent Roy, Directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Le mot de Laurent Roy

Pour le directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le monde agricole doit accélérer sa mue pour une agriculture plus sobre en eau et moins polluante garantissant la souveraineté alimentaire du pays. Les solutions sont déjà mises en œuvre avec le maintien de l'eau dans le sol, le pilotage des systèmes d'irrigation, le choix de variétés plus résistantes et des cultures économies en eau. Et même la réutilisation des eaux usées pour l'agriculture, comme cela se fait déjà sur le territoire, tout comme le lavage des rues.

Soyons précis

Ecrit par le 15 février 2026

A l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, les volumes d'eau les plus importants sont utilisés pour l'irrigation agricole avec 49% de prélèvements dans le milieu naturel, suivis par ceux destinés à l'eau potable, puis aux activités industrielles. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur et partie languedocienne de l'Occitanie, ce chiffre grimpe à 71% pour l'usage agricole. Il est donc nécessaire de produire avec moins d'eau.

Moins d'intrants

Autre problématique ? La directive européenne sur l'eau potable fixe de nouvelles règles pour la santé humaine notamment face aux risques de contamination par les eaux. Or, actuellement, 46% des rivières du sud du bassin sont encore polluées par les pesticides alors que l'échéance du retour au bon état des eaux est fixé à 2027, soit dans 4 ans.

Appel à manifestation d'intérêt d'1,5M€ et de 10M€

Dans ce cadre, l'agence de l'eau a lancé un appel à manifestation d'intérêt de 1,5M€ pour soutenir l'émergence de filières à bas niveau d'intrants et sobres en eau. L'agence va également plus loin avec un nouvel appel à manifestation d'intérêt 'Eau et climat, agir plus vite, plus fort sur les territoires doté d'une enveloppe de 10M€ qui peut apporter jusqu'à 70% d'aides aux projets innovants d'adaptation au changement climatique.

Ecrit par le 15 février 2026



Plus de 200 personnes sont venues à Avignon, à l'invitation de l'Agence de l'eau de Rhône Méditerranée Corse

Influenza aviaire à Monteux, levée de zone de contrôle temporaire en Vaucluse

Ecrit par le 15 février 2026



«Fin décembre, un foyer d'influenza aviaire H5N1 a été confirmé dans un élevage de poules à Monteux, indique la Préfecture de Vaucluse. Le caractère hautement pathogène du virus a rendu obligatoire l'élimination des volailles de l'exploitation et l'interdiction des mouvements d'oiseaux sur une zone de 10 km de rayon autour de l'exploitation.»

«Ces mesures essentielles ont empêché la propagation du virus, reprend le bureau de la communication interministériel. Il a ainsi été décidé, 60 jours après la mise en place de ces mesures et considérant l'absence d'une nouvelle occurrence du virus, de libérer tous les mouvements d'oiseaux sur la zone par un arrêté préfectoral de levée de zone.»

Drôme, Ardèche, Isère

«Il est rappelé que le risque épidémiologique lié à la faune sauvage est toujours considéré comme élevé en France. Des cas de mouettes positives au virus H5N1 ont été relevés dans la Drôme, l'Ardèche et l'Isère ces deux dernières semaines. Ils montrent l'implantation du virus sur la faune sauvage locale.»

Eviter les contacts avec les oiseaux sauvages en bordure du Rhône et de la Durance

«Il est donc important que les éleveurs et les propriétaires de basse-cours restent vigilants et mettent tout en œuvre pour éviter le contact de leurs oiseaux avec des oiseaux de faune sauvage, particulièrement dans les communes limitrophes des rivières du Rhône et de la Durance.»

Signaler la mortalité anormale

«Toute mortalité anormale doit impérativement être signalée à un vétérinaire pour expertise afin d'éviter toute éventuelle contagion locale. Le risque de transmission du virus à l'homme est considéré comme faible. Cependant, il est fortement déconseillé pour des personnes ayant un syndrome grippal d'entrer en contact avec des volailles. Cependant, la consommation de viande, de foie gras et d'œufs - et plus généralement de tout produit alimentaire à base de volaille - ne présente aucun risque pour l'homme.» rappelle le bureau de représentation de l'Etat.

MH

Département et préfecture : des vœux inédits en Vaucluse



Pour cette nouvelle année, le Conseil général de Vaucluse et la préfecture avaient décidé de mutualiser leurs vœux par soucis d'économie notamment. Une volonté affichée de montrer également la dynamique commune qui peut aussi exister entre les services de l'Etat et les collectivités locales. Le tout avec le président de la Région Sud en invité surprise et un leitmotiv : l'amour, l'amour, toujours l'amour...

Ecrit par le 15 février 2026

« C'est un plaisir décuplé de faire ces vœux avec le Conseil départemental », s'est réjouie Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse à l'occasion des vœux communs du Département et des services de l'Etat qui viennent de se dérouler à la salle des fêtes de l'Isle-sur-la-Sorgue.

« Cependant, si c'est la première fois que cela se déroule ainsi en Vaucluse, ce n'est pas inédit dans la région où cela s'est déjà pratiqué dans d'autres départements », a tenu à rappeler [la représentante de l'Etat qui a prise officiellement ses fonctions en août dernier](#).

« Un année 2023 placée sous le sceau de coproduction. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

Sous les yeux de Christophe Mirmand, préfet de région, invité surprise, en compagnie de Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de cette cérémonie, Violaine Démaret a souhaité « que cette année 2023, à l'image de ces vœux, soit placée sous le sceau de la coproduction. »

Et devant les nombreuses difficultés liées à la conjoncture actuelle, la préfète de Vaucluse a exhorté « les élus et les responsables locaux à relever tous ces défis afin répondre à ces problématiques. »

« 'L'Etat répondra d'ailleurs présent également », a-t-elle tenue à insister en rappelant que ses services seraient particulièrement actif dans les domaines du renforcement de la sécurité, du déploiement des dispositifs d'aides, de l'aménagement du territoire tout en le préservant, du renforcement de la citoyenneté ainsi que dans la prise en compte de l'urgence climatique et environnementale. »

Ecrit par le 15 février 2026



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (au centre), Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse (à gauche de la représentante de l'Etat sur la photo) et Renaud Muselier, président de la Région Sud (à droite).

Rationalisation des dépenses publiques

« Avec madame la préfète de Vaucluse, nous avons eu la volonté commune, d'organiser ensemble cette cérémonie de vœux, en cassant quelque peu les codes du monologue de début d'année, confirme Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Avec elle nous avons aussi voulu nous adresser à vous conjointement dans un souci partagé de rationalisation des dépenses publiques bien sûr, mais aussi parce que nous sommes toutes deux animées par le désir de travailler en collaboration et en complémentarité, Département et services de l'Etat, en Vaucluse. Comme nous le faisons pareillement avec la Région. Compte tenu des difficultés que nous traversons collectivement, compte tenu des crises qui se succèdent, il est essentiel que les pouvoirs publics additionnent leurs forces localement pour apporter des solutions à nos concitoyens. »

La présidente de l'institution départementale a ensuite égrené les projets majeurs à venir du Département :

« En 2023, jamais le Département de Vaucluse n'aura aussi autant investi, poursuit Dominique Santoni : 133M€ d'investissements au total pour lancer des chantiers de grande envergure comme Memento, le

Ecrit par le 15 février 2026

pôle des archives et du patrimoine en Vaucluse, la future Maison des Personnes Handicapées à Avignon, ou bien encore pour démarrer la déviation d'Orange, très attendue et depuis longtemps, ainsi que l'aménagement visant à désengorger le carrefour de Bompas. Cette année, 5,35M€ seront également consacrés aux infrastructures vélo. Cet effort permettra de finaliser les itinéraires de la Via Rhôna (par la réalisation de la liaison entre Sorgues et La Barthelasse) et de la Via Venaissia entre Orange et Velleron.

»

Découvrez les voeux du Département en vidéo.

Miser sur un Vaucluse durable qui ne soit pas punitif

« Avec la crise concomitante du coût de l'énergie, un Vaucluse durable n'est plus une option, c'est une obligation, insiste par ailleurs la présidente. Incontestablement, 2022 aura été l'année d'une prise de conscience collective sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Et notamment sur la raréfaction de notre ressource en eau. Chacun voit bien désormais qu'on ne peut plus faire comme avant ni comme si, il ne se passait rien. Notre action pour la transition écologique se déploiera donc dans tous les domaines, avec des mesures pragmatiques et incitatives. L'écologie ce n'est pour moi ni une idéologie punitive, ni une morale culpabilisatrice. C'est une somme de solutions pratiques et concrètes pour faire mieux en abîmant moins. »

Equipement systématique de photovoltaïque sur les toitures des collèges et des bâtiments du département chaque fois que cela pourra ce faire, plantation de 50 000 arbres, développement d'un réseau d'aires labelisées de covoiturage (objectif : 35 aires et près de 500 places fin 2023), 4M€ par an pour la mise en œuvre de sa stratégie d'irrigation agricole (notamment le projet HPR coté Rhône et celui, au Sud, avec la Durance), mise en place du plan santé et déploiement de la télémédecine, fusion entre Vallis habitat et Grand Delta habitat afin de disposer d'un outil local performant de construction et de gestion du logement social, lancement d'une filière audiovisuel et cinéma, montée en puissance de Vaucluse Ingénierie, une plateforme opérationnelle qui recueille d'ores et déjà l'adhésion de nombreux maires...

C'est après ces nombreuses annonces et avec la chanson 'l'Amour, l'amour, l'amour' de Mouloudji en fond sonore que Dominique Santoni a conclu qu'en ce « ce début d'année, je veux être confiante, optimiste et pleine d'espoir pour notre département. Je suis une élue locale, viscéralement attachée à la proximité et aux solutions concrètes de terrain. Loin de la politique partisane. »

Un des plus beaux départements de la Région Sud

Débordant d'amour lui aussi pour le Vaucluse, Renaud Muselier, président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est enthousiasmé en rappelant aux représentants des corps constitués que « vous vivez dans l'une des plus régions d'Europe et dans l'un des plus beaux départements de cette région ». Et d'enfoncer ensuite le clou en rappelant que le « Vaucluse est un département essentiel à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

L'occasion aussi pour le président de la Région Sud, participant surprise à cet événement, de préciser que durant son deuxième mandat la Région va déployer 2,3 milliards d'euros pour le Vaucluse (1,6 milliard d'euros de fonds régionaux et 700M€ de fonds européens).

Avec, par exemple, 21M€ pour les urgences d'Avignon et de Carpentras, 1,3M€ pour l'aide aux polices municipales et aux forces de l'ordre, 30M€ pour les aménagements hydraulique agricole Haute Provence

Ecrit par le 15 février 2026

Rhodanienne pour le Nord Vaucluse, 7,5M€ pour l'échangeur de Bonpas, 18M€ pour le passage à 100% de la couverture THD (Très haut débit), 1M€ pour l'aménagement de la zone d'activités Europarc à Bollène, 8 M€ pour le tramway du Grand Avignon ou bien encore 2,8M€ pour les pistes cyclables entre Jonquières et Orange.

« Dès notre premier mandat, la Région a engagé 1 milliard d'euros pour le Vaucluse : 690 M€ de fonds régionaux et 310 M€ de fonds européens, poursuit Renaud Muselier. Depuis, la Région a multiplié ses engagements en Vaucluse avec des dossiers emblématiques comme à Sorgues, 300 000€ pour la société CARI, pour une usine de production, à Apt, les aménagements touristiques du Plan d'Eau pour 700 000€, pour la Plaine d'Avignon, 2M€ pour la modernisation du canal hydraulique, à Carpentras, 2M€ pour l'aménagement de l'Hôtel-Dieu, à l'Isle-sur-la-Sorgue, 1,1M€ pour la réhabilitation de l'îlot Tour d'Argent, à Vaison-la-Romaine, la création d'un dojo pour 200 000€... Partout dans le département, 12 maisons de santé construites dont une à Sorgues. »

Eté 2024, Les Festivals d'Avignon In et Off devront tirer le rideau dimanche 21 juillet à minuit

Ecrit par le 15 février 2026



La dépêche rédigée par la Préfecture de Vaucluse vient de tomber. Le sujet ? La tenue des festivals d'Avignon en 2024 dans une France rythmée par l'organisation des jeux olympiques et paralympiques.

La problématique ? Comment déployer les 30 000 gendarmes et policiers nationaux nécessaires à la sécurité, sur tout le territoire et en particulier en Vaucluse, et sur l'ensemble des manifestations sportives en cours, et avant cela, sur les deux festivals d'Avignon ?

Stupeur et tremblements

Puisqu'il a même été question, un temps, de purement et simplement annuler les festivals de France et de Navarre. Après le Covid, les différents confinements et une culture presque identifiée comme 'non-essentielle', la coupe de la révolution était pleine.

Finalement, le 'En même tempiste' aura ouvert la voie de la sagesse

Et la Préfecture offre à tous... La date de fin à laquelle devra se conformer la Culture en Vaucluse. Ainsi les festivités devront tomber le rideau dimanche 21 juillet 2024.

Mais tout cela ne donne pas la date de début des festivals.

On pourrait en conclure que celle-ci devrait intervenir tout début juillet sachant que le festival d'Avignon se déroule sur une vingtaine de jour et deux à trois jours de plus pour le festival Off, ce qui posera un autre problème : la fin de l'année scolaire qui, elle, devrait intervenir à la fin de première semaine de juillet.

Ecrit par le 15 février 2026

Pourquoi faire coïncider la fin de la période scolaire au commencement des festivals d'Avignon ?

Parce que nombreux de groupes scolaires sont devenus de grands lieux du festival Off comme en témoigne l'école maternelle et primaire Simone Veil 1, rue des Ecoles -ex-village du off désormais installé 6, rue Pourquery-de-Boisserin- au sein de l'école Bouquerie ; l'ensemble Saint-Jean-Baptiste de la Salle, rue Notre Dame des 7 douleurs, Lycée Louis Pasteur devenu le Théâtre Présence Pasteur 13, rue du Pont Trouca, et l'espace Alya rue Guillaume Puy -Campus Sud Pasteur- le gymnase de l'école Saint-Joseph, 62, rue des lices, le Théâtre Mistral 35 rue d'Annabelle pour ne citer que ceux-là...



DR Festival Off

Pourquoi tomber le rideau dimanche 21 juillet 2024 ?

Parce que les Jeux olympiques et paralympiques se dérouleront de mercredi 24 juillet à dimanche 11 août, puis de mercredi 28 août à dimanche 8 septembre et qu'il fallait un peu de temps pour redéployer les Forces de l'ordre qui, cette année, n'auront, clairement, pas droit aux vacances.

La réponse est ici

«Au-delà même des cérémonies d'ouverture -vendredi 24 juillet- et de clôture -du 28 août au 8 septembre et des compétitions-, qui s'étaleront de mercredi 24 juillet à dimanche 11 août 2024, puis de mercredi 28 août à dimanche 8 septembre-, les périodes en amont de celles-ci, dès jeudi 18 juillet, exigeront également un effort particulier de sécurisation dans le contexte du relais de la flamme qui sillonnnera le

Ecrit par le 15 février 2026

territoire national », fait-on savoir à la préfecture de Vaucluse.

Quand on parle enfin de concertation

Alors que le sénateur [Lucien Stanziona](#) et 29 de ses pairs s'inquiétaient, récemment, du manque de communication entre les ministères de l'Intérieur, des Sports et de la Culture, pour sauver les festivals d'Avignon 2024, la Préfecture précise : «Les trois ministres viennent de décider et d'annoncer le maintien de l'édition 2024 du Festival d'Avignon dont le final est fixé au 21 juillet 2024.»

Tous d'accord

«La préfète de Vaucluse et la maire d'Avignon se félicitent de cette décision qui satisfait l'ensemble des partenaires. Il revient désormais à la préfète d'organiser, en lien avec la maire d'Avignon et les directeurs des Festivals d'Avignon, le dispositif de sécurité à déployer pour l'édition 2024 et de fixer la date d'ouverture des Festivals In et Off 2024. En parallèle, le travail conjoint et les échanges se poursuivent pour la bonne organisation de l'édition 2023.»

En attendant l'année prochaine ?

La 57^e édition du Festival Off d'Avignon se déroulera du 7 au 29 juillet 2023 pour 22 jours de liesse culturelle et 19 jours pour le Festival d'Avignon qui s'étendra du 6 au 25 juillet 2023.

Les chiffres du In et du Off

Les chiffres de la 76^e édition du Festival d'Avignon ? Ce sont 134 260 dont 29 000 gratuites entrées, un taux de fréquentation de 92% pour 105 entrées payantes et entre 50 et 100 millions de retombées économiques selon Paul Rondin, le directeur délégué du festival.

Les chiffres de la 56^e édition du festival Off ? Ce sont 1 570 spectacles dans 138 lieux, 33 000 levers de rideaux, 270 000 spectateurs - 300 000 visiteurs en 2019- et 1,5 millions de billets délivrés, et une année record pour la billetterie solidaire Ticket'Off avec 116 268 places achetées. Voilà qui remet les pendules à l'heure.

Ecrit par le 15 février 2026



Restriction de la vente de carburant en Vaucluse

Ecrit par le 15 février 2026



Suite aux difficultés d'approvisionnement des stations-service du département de Vaucluse en produits pétroliers et carburants liées aux actuels mouvements sociaux sont apparues depuis quelques jours, la préfecture de Vaucluse vient de limiter la vente de carburants dans le département à compter du samedi 8 octobre 2022 à partir de 00h00 jusqu'au mardi 11 octobre 2022.

Afin de permettre au plus grand nombre d'automobilistes de se ravitailler, et d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations-service, l'arrêté préfectoral 2022/10-07 prévoit que sur l'ensemble du département de Vaucluse, la vente et l'achat de carburant (essence,

gazole, éthanol, GPL) sont limités à :

- pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres ;

Ecrit par le 15 février 2026

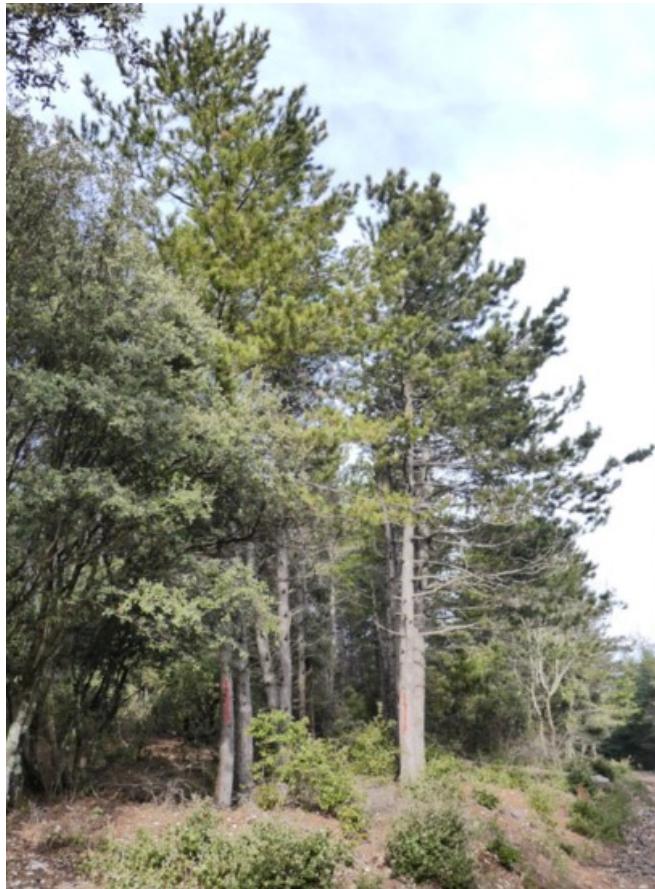
- pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes : 120 litres. Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public.
 - La vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits (notamment jerricans et bidons) sur l'ensemble du département de Vaucluse ;
 - Les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

« Faire des stocks, c'est créer la pénurie, rappelle les services de la préfecture. La préfète de Vaucluse en appelle donc au civisme et à la responsabilité de chacun et préconise un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous. »

L.G.

Feux de forêt : accès aux massifs forestiers et feux d'artifice interdits jusqu'au dimanche 17 juillet en Vaucluse

Ecrit par le 15 février 2026



Alors que situation météorologique vis-à-vis du risque feu de forêt reste très élevée en Vaucluse avec des températures qui se situent au-dessus des 35° et des hygrométries très basses, la préfecture de Vaucluse a décidé d'interdire l'accès aux massifs forestiers sur l'ensemble du département du mercredi 13 au dimanche 17 juillet inclus.

En effet, la végétation dans le département de Vaucluse est en état de sécheresse avancé et plusieurs départs d'incendies, les 10 et 11 juillet derniers, ont démontré d'importantes vitesses de propagation. Face à la hausse des températures annoncée pour cette semaine par Météo-France, le préfet de Vaucluse a donc décidé également les tirs de feux d'artifice durant la même période.

« Il y a en effet lieu de réduire le risque de nouveaux départs de feux : toute étincelle est susceptible d'être à l'origine d'incendies importants et de dégâts irréversibles, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Dans ces conditions, le préfet de Vaucluse appelle à la vigilance et à la responsabilité de tous. Il rappelle particulièrement la nécessité de respecter scrupuleusement les interdictions de fumer ou d'apporter du feu en forêt et à moins de 200 m de celle-ci. En cas de sinistre, la population est invitée à appeler sans délai les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112 et de s'éloigner de la zone. »

Ecrit par le 15 février 2026

L.G.

Covid en Vaucluse : le taux d'incidence toujours en hausse



Le taux d'incidence du Covid [continue sa hausse en Vaucluse](#). Lors de la semaine 26 (du lundi 27 juin au dimanche 3 juillet), le taux d'incidence du Covid s'établit à 989 cas pour 100 000 habitants, contre 579 cas la semaine 25.

Si tous les territoires du département sont concernés, c'est dans les zones de Sud Luberon (336,32%), des Sorgues du Comtat (+326,24%), et de Ventoux Sud (248,08%) que l'on trouve les plus fortes hausses des taux d'incidence (voir tableau ci-dessous).

Ecrit par le 15 février 2026

EPCI		Evolution du taux d'incidence sur 14 jours	
1	CA du Grand Avignon (COGA)	169,61 %	↗
2	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	181,02 %	↗
3	CA Luberon monts de Vaucluse	153,97 %	↗
4	CC des Sorgues du Comtat	326,64 %	↗
5	CC du Pays Réuni d'Orange	138,97 %	↗
6	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	189,76 %	↗
7	CC Pays d'Apt-Luberon	233,58 %	↗
8	CC Territoriale Sud Luberon	336,32 %	↗
9	CC Rhône Lez Provence	190,85 %	↗
10	CC Enclave des Papes – Pays de Grignan	122,99 %	↗
11	CC Aygues-Ouvèzes en Provence (CCAOP)	220,11 %	↗
12	CC Vaison Ventoux	204,34 %	↗
13	CC Ventoux Sud	248,08 %	↗
14	Pertuis	242,01 %	↗

Tous les territoires de Vaucluse sont à la hausse.

Aujourd’hui, 130 personnes sont hospitalisées, dont 92 en hospitalisation conventionnelle (+33 personnes en 14 jours) et 38 en soins de suite et réadaptation (+4 personnes en 14 jours). Actuellement, plus personne ne se trouve en réanimation et soins intensifs (-1 personne en 14 jours).

Pour rappel, le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre 2020, avec 526 personnes hospitalisées.

Côté mortalité, trois décès supplémentaires sont à déplorer la semaine dernière. Au total, depuis le début de la pandémie, 1606 décès ont été enregistrés, dont 1 392 à l’hôpital et 214 en Ehpad.

Ouverture d'un centre de vaccination à l'université

Le nombre de Vauclusiens ayant reçu une dose de vaccin dans le département est en légère hausse et s’élève à 428 182, soit 76,3% (contre 81,2% au niveau national). Ils sont 422 280 à avoir reçu une 2^e dose, soit 75,3% (contre 79,8% au niveau national). Concernant la dose de rappel, ils sont 55,4% dans le Vaucluse contre 59,9% au niveau national.

Avec le début du festival d’Avignon, [les services de la préfecture de Vaucluse renforcent le dispositif sanitaire](#) durant toute la durée des festivités. Un centre de vaccination et de dépistage est mis en place sur le site Sainte-Marthe de l’université d’Avignon intra-muros. Le centre est accessible sans rendez-vous du 7 au 29 juillet, du lundi au vendredi (interruption du dispositif les 14 et 15 juillet), de 10h à 14h.

Egalement, 20 pharmacies, dont neuf en centre-ville, proposent de réaliser des tests et vaccinations.

Enfin, concernant le port du masque, si aucune obligation n'est à l'ordre du jour, il reste toujours très fortement conseillé.

Ecrit par le 15 février 2026



1 Pharmacie rue des Marchands
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h30-19h30
29 rue des Marchands
04 90 82 27 91

2 Pharmacie Saint-Agricol
lundi au samedi - **SANS RDV**
9h-18h (vaccination) et 9h-18h30 (dépistage)
13 rue Saint-Agricol
Tél. 04 90 82 14 20

3 Grande pharmacie Grégoire
vaccination et dépistage - **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h-19h
7 rue de la République
Tél. 04 90 80 79 79

4 Pharmacie principale
vaccination **SUR RDV** et dépistage **SANS RDV**
lundi au samedi : 10h-12h et 15h-18h
25 rue de la République
Tél. 04 90 80 66 06

5 Pharmacie des Corps Saints
dépistage - **SUR RDV**
lundi au vendredi : 9h30-12h et 14h30-18h
samedi : 9h30-12h
13 rue Henri Fabre - Tél. 04 90 82 55 17

6 Grande Pharmacie des Halles
vaccination **SANS RDV** et dépistage **SUR RDV**
lundi au samedi : 9h30-12h30 et 14h30-18h30
52 rue Bonnererie
04 90 82 54 27

7 Centre de dépistage – Bioaxiome
dépistage - **SANS RDV**
lundi au vendredi : 9h-18h
samedi : 7h30-12h
1 rue Saint-Jean-Le-Vieux

8 Pharmacie Roux
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h-19h
7 rue Portail Matheron
Tél. 04 90 27 19 59

9 Pharmacie Jacquet- Francillon
vaccination **SUR RDV** et dépistage **SANS RDV**
lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h30
4 rue Carreterie
Tél. 04 90 27 19 59

10 Centre de dépistage et de vaccination de
l'Université
lundi au vendredi : 10h-14h -**SANS RDV**
site Sainte Marthe (Arendt)
accès à l'angle des rues de Rascas et Pasteur
*Centre de dépistage et de vaccination
exceptionnel mis en place pour le festival*

11 Pharmacie de l'Université
vaccination et dépistage – **SUR RDV**
lundi au vendredi : 10h-11h50 et 14h30-18h30
10 route de Lyon
Tél. 04 90 82 25 38

Ecrit par le 15 février 2026

Avec le début du festival d'Avignon, les services de la préfecture de Vaucluse renforcent le dispositif sanitaire durant toute la durée des festivités © DR

Tuerie de masse : exercice grandeur nature au lycée Alphonse-Benoît de l'Isle-sur-la-Sorgue



Vendredi dernier, le lycée Alphonse-Benoît de l'Isle-sur-la-Sorgue a été le théâtre d'un exercice de sécurité civile grandeur nature simulant une tuerie de masse dans un établissement scolaire. Organisé à l'initiative de la préfecture de Vaucluse il a mobilisé les acteurs de la sécurité intérieure (gendarmerie, police judiciaire), des services de secours (Sdis, Samu, Cump-Cellules d'urgence médico-psychologique), du parquet du Tribunal judiciaire d'Avignon, des services de l'État (Dasen-Directeur académique des services de l'Éducation nationale-, ARS-Agence régionale de santé) ainsi que des agents de la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue, de la région Sud ainsi que des personnels et élèves majeurs volontaires de la section des métiers du lycée Alphonse Benoît.

Près de 200 participants

Ecrit par le 15 février 2026

En tout, près de 200 personnes et plus d'une cinquantaine de véhicules ont participé à cet entraînement à grande échelle dont le scénario se basait sur une attaque de l'établissement scolaire par un ou plusieurs assaillants occasionnant plusieurs victimes, à l'arme blanche et par arme de poing. La simulation prévoyait aussi un retranchement du terroriste avec un ou plusieurs otages.

« Cet exercice répond à la nécessité de maintenir en conditions opérationnelles les différents acteurs de la sécurité et du secours, tout en associant la participation de la population à la gestion d'un évènement de sécurité civile », expliquent les services de la préfecture qui pour l'occasion ont pu tester les dispositions du plan Orsec (Organisation de la réponse de sécurité civile) NOVI-Attentat (Nombreuses victimes). L'objectif de cet exercice étant maintenir les différents services en conditions opérationnelles.

L.G.



A gauche, les pompiers de Vaucluse, à droite, Bertrand Gaume, le préfet du département à la manœuvre.